



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CO-PRINCE D'ANDORRE

Le temps de la réflexion

Andorranes, Andorrans, et vous tous qui avez choisi la Principauté d'Andorre comme terre d'accueil et participez à la vie de ce pays, en ce 14 mars 2024, date anniversaire de la Constitution, je suis heureux de vous adresser ces quelques mots

Voilà 31 ans que notre Constitution a été adoptée ; si celle-ci est désormais entrée dans la voie de la maturité, il appartient à chacun d'entre nous de faire vivre et respecter chaque jour les grands principes de liberté, de justice, de démocratie et de progrès social que rappelle son préambule. Et d'honorer, en cette date anniversaire, ce pacte fondateur, alors que d'autres combats se profilent, notamment celui de l'ancrage que notre pays entend définir dans l'ensemble européen.

A ce sujet, l'année écoulée s'est révélée particulièrement fructueuse, puisqu'elle a vu l'aboutissement de près de 9 années de négociations techniques destinées à préciser les contours que pourrait revêtir un accord d'association visant à étendre le marché intérieur européen à un Etat de petite dimension territoriale tel l'Andorre, tout en respectant ses particularités. Des travaux officiellement lancés en 2015, mais qu'on peut faire remonter bien avant ; ainsi, depuis 2009, les Gouvernements andorrans successifs ont travaillé à l'approfondissement des relations avec l'Union européenne. Pendant cette longue période, sur ce sujet, notre pays a su faire preuve d'une particulière constance, dépassant les clivages partisans pour porter un projet de Pays. Ayant pu suivre la conduite de ces travaux, je tiens à saluer l'action déterminée des équipes de négociation qui se sont succédées, ainsi que le rôle essentiel d'anciens chefs de gouvernement qui ont pu apporter leur soutien et leur expérience à cette entreprise, avec une pensée toute particulière pour le regretté Toni Martí. On ne peut que tous les féliciter et les remercier pour les résultats atteints au cours des derniers mois de 2023. Face aux services de la Commission, notre pays s'est révélé un interlocuteur ferme et fiable, défendant avec conviction et talent les intérêts de l'Andorre comme ses particularités. Un travail dont la qualité a été vivement saluée par les services de la Commission, et des résultats qui devraient inspirer les travaux à venir entre l'Union européenne et d'autres Etats tiers.

Après cette longue séquence, afin de préparer le referendum annoncé en 2025, l'année 2024 devrait être consacrée à la réflexion, à l'échange et à la recherche de consensus, selon cette tradition si fortement et positivement ancrée dans notre société. Bien entendu toutes les voix doivent s'associer à ce dialogue, du gouvernement au Conseil général, en passant par les groupes parlementaires et tous les acteurs du monde politique, économique et associatif. Mais chacun d'entre-nous doit aussi s'approprier et être acteur de ce débat qui porte sur l'avenir de notre pays. De la qualité de ces échanges dépendra que soit adoptée une décision la plus éclairée possible. Car après le temps de la réflexion, viendra celui des décisions. Je ne doute que, comme tant de fois dans son histoire récente, guidé par le « *seny* », le peuple andorran saura opter pour le meilleur choix et faire face, avec courage et responsabilité, aux défis du XXIème siècle qui s'offrent à lui.

Je vous souhaite à toutes et tous, une bonne journée de la Constitution, dans l'unité, ainsi que d'utiles échanges au cours des prochains mois pour éclairer votre choix. Je serai heureux de vous retrouver en Andorre, à l'occasion d'un déplacement que j'espère effectuer en fin d'année.

Vive l'Andorre.

avec ma confiance,

Emmanuel Macron
Emmanuel MACRON